

# FLASH INFO CFDT CE Fonctions Support Finances

du 20 juin 2018

## Clôture des comptes du CE de l'année 2017

### Le bilan de la gestion de la CFDT de 2015 à 2017

Les comptes du Comité d'Etablissement Fonctions Support Finances pour la mandature 2015 à 2017 ont été présentés en séance plénière du 20 juin 2018 et ont fait l'objet d'un vote pour leur approbation (une grande majorité d'élus a voté POUR).

Durant cette mandature, la CFDT s'est totalement investie en occupant le poste de secrétaire et de trésorier dans la gestion du bureau mais également en mettant des membres dans l'ensemble des commissions, avec pour certaines des Présidents. Ainsi, la CFDT a présidé 7 commissions sur les 11 commissions du CE FSF.

Comme vous le savez le rôle des présidents de commissions est important, il permet d'exposer les analyses et les recommandations des commissions sur des sujets présentés au CE.

14 membres CFDT des commissions ont aidé les présidents CFDT dans leurs travaux.

Ces commissions sont pour les :

- Commissions obligatoires : la commission Egalité Professionnelle, la commission Formation Professionnelle et la commission d'Information et d'Aide au Logement.
- Commissions facultatives : la commission Economie et Evolution des Marchés, la commission Emploi et Métiers, la commission Activités Sociales et Culturelles, la commission de Prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS), la commission Communication, la commission HSCT, la commission Handicap.

En 2017, le bureau du CE s'est donné 4 priorités majeures :

- ✓ Continuer à garantir les prestations Activités Sociales et Culturelles (ASC)
- ✓ Pouvoir vous faire bénéficier des prestations dès le début du mois de janvier N+1
- ✓ Œuvrer chaque jour pour offrir une très bonne qualité de service aux ouvriers-droit
- ✓ Consolider et faire évoluer les modes de fonctionnement du CE dans un environnement de contrôle maîtrisé.

**Bon à savoir !** Les prestations ASC ont été enrichies de nouveautés : la hausse des prestations Noël adulte (140€), l'augmentation du pack loisirs de +35€ (grâce au reversement du CCUES), la mutualisation des packs vacances ou loisirs ainsi que l'arrivée d'une billetterie plébiscitée par une très grande majorité d'entre vous.

Vous avez certainement utilisé le nouveau site du CE dans sa version simplifiée « tablette et mobile », et constaté que les délais de traitement de vos dossiers sont compris entre 3 à 5 jours, à compter de votre date de saisie, avec des règlements comptables tous les 5, 15 et 25 de chaque mois.

### Quelques chiffres à retenir

L'entreprise verse, pour les Activités Sociales et Culturelles (ASC) **2,25% de la masse salariale au Comité d'Etablissement soit 5 395K€** dont 998 K€ reversés au CCUES et **0,2% pour son fonctionnement soit 680 K€** dont 75 K€ reversés au CCUES. En 2017, vous étiez pour la précédente mandature 5 213 ouvriers-droits.

Afin que chaque salarié du Groupe Orange soient égaux entre eux, les budgets sont répartis de façon pondérée entre les CE selon des règles fixées par l'accord de gestion du 13 janvier 2005, pour éviter d'avoir des CE « riches » et des CE « pauvres ». Les reversements au CCUES permettent de prendre en charge les prestations enfance (garde, vacances, séjours scolaires...), retraités, handicap et d'assurer sur le budget 0,2 %, son fonctionnement.

Le résultat ASC 2017 est de -149 281 €. Il s'explique par le vote majoritaire d'élus de vouloir augmenter les prestations de Noël adulte en prenant ce montant supplémentaire sur les réserves du CE (qui le permettait).

Le résultat de fonctionnement dit (Attributions Economiques et Professionnelles ou AEP) 2017 est de + 22 446 €.

Les élus CFDT agissent chaque jour pour satisfaire le plus grand nombre de salariés, sans exclusion, en respectant la liberté de choix pour chacun et intègrent dans leur réflexion la dimension sociale du CE par la prise en compte du principe de solidarité notamment pour les aides sociales, le handicap et autres....

Voici quelques chiffres clés qui attestent du dynamisme de votre CE :  
Avec la CFDT :

- ✓ 100 % des salariés ont bénéficié d'une ou plusieurs subventions ou prestations.
- ✓ Le montant moyen, octroyé aux ouvriers droits, s'élève en 2017, à 869 € sur les 3 prestations (pack vacances, pack loisirs et Noël adulte). Ce montant moyen a augmenté de 10% versus 2016 grâce au reliquat de gestion du CCUES qui a été intégralement reversé aux salariés (cf page recto).

### Le budget de fonctionnement ? A quoi sert il ?

Ce budget permet le bon fonctionnement du CE et est destiné au paiement des salaires des salariés du CE, aux conseils du CE (avocat, expert comptable), aux éventuelles expertises sur les dossiers économiques, aux formations, aux frais de sténotypie, au site internet, ...

Le pilotage du budget a été fait de façon rigoureuse et maîtrisée, conforme à nos engagements.

### Et pour 2018, Quoi de neuf ?

Dans une logique de continuité de sa politique ASC, la CFDT a mis en place le PCV (Pack Culture et Vacances) qui correspond au regroupement des packs vacances et loisirs.

Ce PCV est surtout le résultat de vos envies et de votre choix d'utiliser en toute simplicité vos prestations à l'aide de cette mutualisation. Elle est plébiscitée par vous et sert de modèle dans d'autres CE.

**Pour rappel en 2018 (nouvelle mandature) vous avez porté à nouveau la CFDT 1<sup>ère</sup> OS tous collègues confondus** (cadres, non cadres, agents de maîtrise). Nous avons pris nos responsabilités en nommant un secrétaire : Paolo GIUDICE et proposé après plusieurs séances de vacance du poste de trésorier par les autres OS Michelle Vinet pour vous permettre de continuer à bénéficier des prestations ASC, faute de quoi tout était bloqué.

La CFDT continuera à agir pour tous les salariés de FSF, dans la défense de votre emploi, dans votre investissement du quotidien pour qu'il soit reconnu par des rémunérations annuelles valorisées, mais également par une politique sociale de votre CE.



La CFDT prépare votre futur avec la mise en place des Comité Social et Economique (CSE) remplaçant le CE, afin que chaque métier chaque salarié soit accompagné et défendu par la CFDT.



## Avec la CFDT, Ensemble, construisons notre Avenir

### Vos contacts :

Sylvain COVEMAERKER (RSCE) 06 79 02 70 03

Sylvie ROTA (DSCO) 06 85 55 89 05

### Vos élus :

Paolo GIUDICE, Michelle VINET, Philippe BOURGEON, Fabrice CORIOU, Carole NIDDAM, Anita IRIART-SORHONDO, Philippe ABADIE, Bernard BLEUSEZ, Géraldine HERITIER, Thierry BRICAUD, Isabelle DAYRES, Corinne ROGUET, Samah BRAHAM, Catherine BELEZY